



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Quel accompagnement de l'État pour le développement de l'IUT de La Réunion ?

Question orale n° 72

Texte de la question

M. David Lorion attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, sur l'avenir de l'offre de formation à bac + 2/3 de l'IUT de La Réunion afin notamment de répondre aux besoins et à l'évolution des compétences pour les entreprises locales. En 2015, l'IUT délivrait 5 diplômes universitaires de technologie (DUT) et offrait 320 places en première année. L'IUT propose aussi six licences professionnelles (LP), toutes en alternance, pour un effectif total de 200 étudiants en moyenne. Dans l'offre de formation universitaire à La Réunion, les DUT et LP représentent seulement 3,5 % et 2,6 % de l'ensemble des effectifs universitaires de l'île contre 7,3 % et 3,3 % au niveau national. À bac + 2, l'offre BTS, bien qu'insuffisante, est prédominante comparée aux DUT. Le ratio à La Réunion est de 1 place en IUT pour 6 places en BTS contre 1 pour 2,4 en métropole. Localement, 2 500 étudiants font au moins un vœu pour l'IUT et plus de 600 en font leur premier vœu. L'IUT est donc clairement sous-dimensionné au vu du nombre de bacheliers et du besoin en formation à bac + 2/3. En 2015, l'IUT et l'université de La Réunion ont signé le premier contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM 2015-2019) dans lequel figurait l'augmentation de l'offre de formation et de la capacité d'accueil en particulier pour les bacheliers technologiques. En 2017, conformément à ces orientations, un dossier a été transmis à son ministère pour l'ouverture d'un département "Techniques de Commercialisation". Celui-ci, qui est particulièrement adapté aux bacheliers technologiques tertiaires, permettra l'accueil de 75 nouveaux bacheliers. L'IUT a reçu en novembre 2017 un avis favorable pour cette ouverture. Cependant, le contexte actuel des moyens humains nécessite un accompagnement. La redistribution interne des supports a ses limites dans le contexte des emplois de l'université de La Réunion (STAPS, santé...) et du taux d'encadrement particulièrement bas de l'IUT. Il a besoin de supports d'enseignants pour conforter sa dynamique dans un cadre d'augmentation de ses effectifs étudiants et dans son accueil croissant de bacheliers technologiques. Ouvrir ce département est indispensable dans le contexte actuel d'un plan étudiant national et de l'augmentation du nombre attendu des bacheliers réunionnais (+ 700) dont plus de la moitié venant des filières technologiques tertiaires à la rentrée prochaine. Il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour accompagner cette ouverture.

Texte de la réponse

DÉVELOPPEMENT DE L'IUT DE LA RÉUNION

M. le président. La parole est à M. David Lorion, pour exposer sa question, n° 72, relative au développement de l'Institut universitaire de technologie – IUT – de La Réunion.

M. David Lorion. Je souhaiterais interroger Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur les problématiques relatives aux diplômes universitaires de technologie – DUT –, notamment à La Réunion, ce qui paraît particulièrement opportun puisque des étudiants sont présents ce matin dans les tribunes.

Les DUT et les licences professionnelles sont des diplômes particulièrement bien adaptés aux besoins et au

tissu d'activité économique de La Réunion. En effet, nos entreprises ont de plus en plus une vision régionale dans le cadre d'une économie décarbonée. Elles exercent dans des secteurs divers tels que la substitution aux importations, le développement durable, l'énergie ou encore le tourisme. Nous avons besoin de compétences techniques particulières, qui peuvent être acquises au sein des IUT.

Pour une population de 850 000 habitants, il n'y a, à La Réunion, que cinq diplômes universitaires technologiques, offrant seulement 320 places en première année, et six licences professionnelles en alternance. Nous savons que la ministre de l'enseignement supérieur – elle l'a dit lors de l'examen de la réforme visant à remplacer la procédure Admission post-bac par la plateforme Parcoursup – veut proposer l'offre de formation universitaire la plus adaptée possible à la demande des étudiants. À La Réunion, les offres de DUT ne représentent que 3,5 % des offres de formation, contre 7,3 % dans une région comparable en métropole. L'offre de formation en IUT y est donc deux fois moindre qu'en métropole. Pourquoi les étudiants réunionnais ne pourraient-ils pas bénéficier de formations techniques supérieures dans les mêmes proportions ?

Cette situation contrarie les choix de nos étudiants. L'IUT local est sous-dimensionné pour recevoir le nombre important de bacheliers qui souhaitent y faire leurs études – 2 500 étudiants formulent un vœu pour l'IUT chaque année. Ce sont les titulaires d'un bac technologique qui souffrent le plus de ce sous-dimensionnement : ils se retrouvent dans des filières générales qui ne sont pas adaptées à leurs vœux.

Gandhi disait : « La véritable éducation consiste à tirer le meilleur de soi-même ». Encore faut-il pouvoir le faire dans un cadre adapté, avec des enseignements et des enseignants. L'éducation est la seule vraie richesse des pauvres. Or plus de 40 % des familles vivent au-dessous du seuil de pauvreté dans le département. Que pense faire Mme la ministre pour accompagner l'ouverture des nouveaux DUT à La Réunion ?

M. Thibault Bazin. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées.

Mme Geneviève Darrieussecq, *secrétaire d'État auprès de la ministre des armées.* Monsieur le député, avant toute chose, je vous prie d'excuser l'absence de Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, actuellement en déplacement à l'étranger pour l'ouverture de l'année de l'innovation à Singapour. Je tiens néanmoins à vous dire qu'elle est très sensible à votre question, et m'a demandé de vous faire la réponse suivante.

Par arrêté du 12 décembre 2017, la ministre a décidé de répondre favorablement à la demande formulée par l'université de La Réunion d'ouvrir un département « Techniques de commercialisation » au sein de l'IUT de Saint-Pierre. Ce projet de diversification de l'offre de formation de l'IUT répond en effet à une attente exprimée à la fois par les lycéens et les acteurs de la vie économique réunionnaise : la mise en place d'une filière courte et professionnalisante dans le domaine commercial ainsi que dans le secteur des services.

Ce nouveau département rapprochera l'offre de formation réunionnaise de la vocation initiale des IUT : accueillir, former et accompagner les bacheliers technologiques et professionnels vers la réussite. Ce positionnement a su garantir à ce projet d'ouverture le soutien de la communauté universitaire réunionnaise ainsi que l'appui des milieux professionnels locaux, ce qui a été pris en compte par le ministère lors de l'instruction du dossier demandant l'ouverture de la formation.

Pour répondre à votre question concernant les moyens permettant d'accompagner cette ouverture, quatre postes seront affectés à ce département au sein de l'IUT, deux par voie de mutualisation dès la rentrée prochaine et deux autres dès la rentrée 2019. En outre, un agent BIATSS – ces agents qui répondent aux besoins administratifs, financiers, techniques et sociaux au sein de l'enseignement supérieur – sera affecté à ce nouveau département dès son ouverture. Enfin, l'IUT fera appel aux professionnels et aux acteurs économiques locaux afin de participer à l'animation pédagogique de cette formation.

Concernant la question des bacheliers professionnels et technologiques, le rapprochement des IUT et des filières de BTS – brevet de technicien supérieur – de leur vocation originelle, à savoir former les étudiants issus de ces baccalauréats, est l'une des priorités du projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants, examiné les 12, 13 et 14 décembre dernier par l'Assemblée nationale. Ce projet de loi permettra à l'autorité académique de déterminer un pourcentage minimal de places réservées à ces bacheliers. En outre, les capacités d'accueil seront globalement revues à la hausse, puisque 22 000 places seront ouvertes dans toutes les filières en tension sur l'ensemble du territoire. Enfin, pour les étudiants qui le souhaiteront, plusieurs licences professionnelles seront ouvertes à moyen terme aux titulaires du DUT « Techniques de commercialisation ».

Sachez que Mme Frédérique Vidal attache une importance particulière à ces sujets déterminants pour la formation de nos jeunes.

Données clés

Auteur : [M. David Lorion](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 72

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 janvier 2018](#)

Réponse publiée le : 24 janvier 2018, page 283

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 janvier 2018](#)